

Politique de ressources humaines

La Société des Mines de Fer de Guinée (SMFG) se rassure qu'elle attire, retienne et gère avec efficacité une équipe engagée, capable de réaliser ses objectifs d'entreprise et qui souscrit aux valeurs de la SMFG.

La SMFG atteindra ceci en :

- traitant toutes les personnes avec respect et sans discrimination basée sur la nationalité, la race, la religion, le genre, l'orientation sexuelle, les handicaps, l'âge ou toute autre caractéristique protégée par les lois locales,
- se conformant aux lois du travail, en prenant les mesures raisonnables pour s'assurer que ses contractants et fournisseurs fassent de même,
- recrutant, en promouvant, en rémunérant et en retenant équitablement ses employés et ce, sur la base de leur qualification et du travail accompli,
- développant de bonnes relations avec les syndicats,
- élaborant des programmes de formation pour renforcer les compétences de la main-d'œuvre
- favorisant la diversité et un environnement de travail ouvert à tous,
- investiguant sur les plaintes des travailleurs et en prenant, le cas échéant, les mesures correctives,
- utilisant des systèmes de gestion de performances et des procédures disciplinaires équitables et transparents,
- interdisant les représailles d'un employé qui formulerait des plaintes ou des questions et,
- refusant de faire recours au travail forcé, obligatoire ou l'emploi d'enfants, de cautionner ou d'utiliser un fournisseur qui le ferait.



Andrew Strelein
Chief Executive Officer
Société des Mines de Fer de Guinée

Date: 22 décembre 2017